

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	39	44

N° 184/2018

OBJET : ANNULE et REMPLACE suite à une erreur matérielle - Travaux d'extension et de réaménagement des locaux du siège de la CCBA - Autorisation du Président à signer les marchés de travaux L'an deux mille dix-huit et le 11 septembre à 20h30, Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 5 septembre 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Michel COURTIADÉ, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN, Régis GRANGE, René MARCHAND, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M. Jean CHENIN donne procuration à M^{me} Pierrette HENDRICK, M. Gilles COMBES à M^{me} Danielle TENSA, M^{me} Monique COURBIERES à M. Jean-Louis REMY, M^{me} Sabine PARACHE à M^{me} Nadia ESTANG, M. Michel ZDAN à M. Serge BAURENS.

ABSENTS : Messieurs Pierre-Yves CAILLAT, Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Nadine BARRE a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que par délibération n°126/2018 en date du 3 mai 2018, l'autorisation d'engager la consultation pour l'opération susmentionnée lui a été donnée.

Il précise que les travaux d'extension porteront sur la création de 7 bureaux supplémentaires, d'une salle de réunion, ainsi que le réaménagement intérieur des locaux existants portant notamment l'accueil général de la collectivité, la rénovation de l'éclairage des parties existantes, du système réversible de chauffage-climatisation. La surface à créer sera d'environ 230 m².

Le maître d'œuvre de l'opération, le cabinet Enzo et Rosso, a estimé le coût des travaux à 586 891.50€ HT.

La durée prévisionnelle des travaux est d'environ 8 à 10 mois dont période de préparation de chantier. Dans la mesure où plusieurs zones occupées seront impactées par les travaux, il est précisé qu'un phasage des travaux s'avère nécessaire pour permettre la continuité de service.

Monsieur le Président précise le déroulement de la procédure :

La consultation a été engagée par publication sur les supports suivants : BOAMP, la Dépêche du Midi et le profil acheteur de la Communauté de Communes le 8 juin 2018.

Le marché de travaux en été engagé en la forme adaptée avec possibilité de négocier avec les candidats (article 27 du décret marchés publics).

La consultation comprenait 12 lots.

La date limite de remise des offres a été fixée au 06 juillet 2018 à 12h00.

Après ouverture, le 9 juillet 2018, les plis ont été confiés au maître d'œuvre de l'opération, le cabinet d'architectes Enzo et Rosso pour analyse technico-financière et négociations avec les candidats.

19 plis ont été reçus dans les délais et aucun lot n'a été déclaré infructueux.

Lors de la séance du 7 septembre 2018, les membres de la CAO ont attribué les marchés comme suit :

Lot	Entreprise	Adresse	Variante ou tranche optionnelle retenue	Montant total HT
1 VRD	Cesses TP	31190 Auterive	sans	23 645.50€
2- Gros œuvre	Sarl Pérusin	31190 Auterive	Sans	69 500.00€
3-Charpente métallique/couverture	DL Garonne	31600 Seysses	sans	142 986.35€
4- Menuiseries extérieures	MDC Dumortier	09240 Cadarcet	TO 3 : logo gravé par sablage	57 361.19€
5- menuiseries intérieures	Teani	32200 Gimont	TO1 : stores intérieur	18 430.62€
6- plâtrerie	Sarl Pagès et fils	31290 Villefranche Lauragais	Sans	26 777.82€
7- Faux plafonds	Sarl Pagès et fils	31290 Villefranche Lauragais	TO1 : réfection isolation en laine minérale	42 784.76€
10- sols souples	EPE	31190 Miremont	TO 1 et TO 2 incluses dans l'offre de base	22 000.00€
11- Carrelages	Techni Ceram	31270 Cugnaux	Sans	9 900.00€
12- Peinture	Société Languedocienne de peinture	31170 Tournefeuille	Sans	9 409.27€
Montant total HT				422 795.51€
TVA 20%				84 559.10€
Montant total TTC				507 354.61€

Au vu du rapport d'analyse des offres, la décision d'attribution des lots 8 (CVC) et 9 (Electricité) a été reportée dans l'attente du complément d'information technique et financière demandé par le maître d'œuvre aux entreprises candidates. Les membres de la CAO procéderont à l'attribution de ces lots lors d'une prochaine CAO, dès connaissance des éléments demandés.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- PREND ACTE** de la décision d'attribution de la CAO,
- AUTORISE** le Président à signer les marchés de travaux correspondants,
- AUTORISE** le Président à signer les documents relatifs à ce marché.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS